

ABONNEMENT.

saumur. 30 fr. 16 8
Poste: 35 fr. 18 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste. chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c. Réclames, —: 30 Faits divers, —: 15

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 NOVEMBRE 1884.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

Le président du conseil a longuement entretenu ses collègues des affaires de Chine et du Tonkin.

En ce qui concerne l'arrangement à intervenir dans le conflit franco-chinois, M. Ferry a déclaré qu'il n'y avait eu jusqu'à ce jour que de simples pourparlers sans aucun caractère officiel.

Par suite, il importe d'agir comme si l'état de représailles devait continuer.

D'autre part, les incidents qui ont marqué la séance tenue lundi par la commission du Tonkin sont de nature à produire une impression fâcheuse à l'extérieur.

Dans ces conditions et pour bien indiquer à la Chine que la France ne désarmera pas, aussi longtemps qu'un traité définitif de paix n'aura pas été signé, le conseil a décidé l'envoi immédiat de quatre mille hommes de renfort.

Le conseil s'est occupé du choléra, et a constaté que la journée de lundi avait été un peu moins mauvaise que celle de dimanche.

Le gouvernement a été avisé que des mesures très-rigoureuses allaient être prises contre les provenances de France par l'Autriche, l'Allemagne et la Belgique.

MORT DE M. GUICHARD, DOYEN DE LA CHAMBRE.

M. Guichard, député de l'Yonne et doyen de la Chambre, est mort subitement de la rupture d'un anévrysme, hier, au Palais-Bourbon, au moment où il présidait la réunion du 7^e bureau.

Il était arrivé à la Chambre à une heure;

deux de ses collègues, MM. Danelle-Bernardin et Fréry, étaient déjà arrivés dans ce même bureau.

M. Guichard s'est assis, a pris connaissance de sa correspondance, et c'est subitement, en feuilletant ses papiers, qu'il s'est éteint d'une rupture des artères cérébrales. La mort a été foudroyante.

La séance de la Chambre a été ouverte à 2 heures 25, sous la présidence de M. Brisson.

M. Brisson a annoncé en termes émus la mort de M. Guichard.

La séance a été levée en signe de deuil.

Depuis quatorze ans, les républicains triomphants, tout aussi bien les officieux que les officiels, ont bien répété une centaine de fois: la République est définitivement fondée.

Nous autres, réactionnaires sceptiques et endorcis, nous hochions la tête en murmurant que ce définitif sentait terriblement son provisoire: or, voici ce que nous lisons dans le Radical, sous la signature de M. Henry Maret, député, dans un article véhément adressé à l'Union républicaine à propos de son attitude au Congrès:

« Mauvaise série à l'intérieur comme à l'extérieur. Tout rate, tout sombre, tout passe, tout lasse, tout casse. Au fond, cela nous réjouit. Cette chute des adroits est la revanche des honnêtes. Quoi qu'on en dise, le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne qui y mène, et non celle qui en écarte. Cent cinquante voix de plus au Congrès, et nous affirmions le droit national et nous fondions définitivement la République. »

D'où il est permis de conclure, croyons-nous, que la République n'est pas définitivement fondée, même aux yeux des républicains — ce dont nous nous doutions un peu.

UNE ÉCONOMIE A FAIRE.

On annonce que la commission du budget se propose de demander une réduction

de 63,000 fr. sur le crédit affecté aux forêts.

Or, sait-on à quoi sont employés ces 63,000 francs? A l'entretien des chasses réservées de M. Grévy, Président de la République!

En demandant la suppression du crédit, la commission du crédit a eu un bon mouvement; une fois n'est pas coutume.

N'est-il pas intolérable en effet que M. Grévy, si économe de ses deniers personnels, fasse payer si cher par les contribuables l'entretien de ses chasses réservées dans les forêts de l'État!

Nous savions bien qu'il aimait la chasse. Mais c'est une passion qu'on peut satisfaire à peu de frais. Il y a encore assez de gibier dans les environs de Mont-sous-Vaudrey pour qu'avec un bon chien et un bon fusil, on puisse, s'en se mettre en dépense, tirer de temps en temps un lapin ou un perdreau. Cela ne suffit donc pas à M. Jules Grévy? Il lui faut des chasses réservées qui coûtent gros à entretenir, et sur les frais desquelles une commission peut, sans être bien féroce, réduire une somme de 63,000 francs.

Ce bourgeois veut des plaisirs de prince. Fort bien, mais alors qu'il fasse comme les princes et qu'il les solde de ses deniers.

Jadis, nos souverains ne faisaient point payer aux contribuables l'entretien de leurs chasses réservées, et ce n'était point sur le budget du ministère de l'agriculture, mais bien sur leur liste civile qu'ils prenaient les sommes nécessaires à la satisfaction de leurs plaisirs.

LA CHASSE A COURRE A CHANTILLY

La saison des chasses à courre dans la forêt de Chantilly promet d'être des plus brillantes cette année. Les séries de réceptions de M^{te} le duc d'Aumale ont commencé. Leurs Altesses Impériales le grand duc Vladimir, frère de S. M. l'empereur de Russie, et la grande duchesse Vladimir, vont passer toute une semaine au château: dix-sept princes et princesses de sang royal assistaient aux fêtes et aux chasses qui ont été données en leur honneur. M. le duc d'Aumale avait

invité, à cette occasion, avec des représentants de nos grandes familles historiques, des hommes dont l'intelligence et le talent est l'honneur de la France moderne.

On sait que le grand duc Vladimir est, en ce moment, après l'Empereur, le personnage le plus considérable de l'empire de Russie: placé par la confiance de son frère à la tête de la garde impériale, il commande en même temps la division militaire de Saint-Petersbourg.

Son Altesse Impériale et Royale la grande duchesse Marie de Russie, duchesse d'Edimbourg, fille du feu Czar Alexandre II, sœur de l'Empereur actuel, et belle-fille de la Reine d'Angleterre, arrivera dimanche au château de Chantilly.

Trente-neuf perquisitions ont été faites avant-hier, à Montceau-les-Mines, sans occasionner le moindre incident. De nombreux papiers relatifs à une société secrète ont été découverts.

De nouveaux troubles viennent de se produire à Montceau-les-Mines.

Une manifestation tumultueuse a eu lieu devant la caserne de gendarmerie.

Le sous-préfet et le procureur de la République sont partis immédiatement pour Montceau.

L'Officiel a publié le décret qui annonce l'ouverture de l'Exposition universelle à Paris pour le 5 mai 1889, et sa clôture le 31 octobre.

M. Antonin Proust est nommé président de la Commission.

Les journaux étrangers arrivés ces jours-ci ont commencé à parler des précautions à prendre contre toute espèce de provenances venant de Paris.

Les journaux espagnols sont plus vifs sur la question, et demandent que des mesures énergiques soient prises sans plus tarder.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE POÈTE-SOLDAT

La jolie petite ville de Périgueux, l'antique Ysone des Gaulois, avait pris son air de fête, elle attendait dans ses murs un nouveau régiment et se préparait à l'accueillir comme d'habitude avec la plus cordiale hospitalité.

Dès que le son du clairon se fait entendre, toutes les fenêtres s'ouvrent, et mille regards curieux interrogent l'horizon.

Les voilà! les voilà! Ils approchent. Ce sont d'abord les sapeurs avec leurs heautes bonnets à poil, portant la bache d'un air martial, ensuite le tambour-major, fier de sa belle stature, qui agite sa canne et donne le signal.

Les tambours résonnent, la musique militaire électrise les âmes, fait battre les cœurs, endort pour un moment toutes les inquiétudes, et ranime les plus fugitives espérances.

Les vieux soldats, fatigués de la route, se réjouis-

sent à l'idée du repos prochain; les jeunes, dont l'imagination prend un nouvel essor à la vue des clochers et des toits de la ville, jettent un coup d'œil sur leur costume, essuient la poussière dont ils sont couverts, frisent leurs moustaches, et pressentent quelques charmantes aventures de jeunesse en regardant les frais et jolis minois qui se trouvent sur leur passage.

Dans la ville qu'ils viennent de quitter, de beaux yeux versaient sans doute des larmes en pensant à eux, mais l'inconstance est le privilège des hommes en général et des militaires en particulier.

Comme dit la chanson:

De séjour en séjour Et d'amour en amour, Toujours un militaire est payé de retour.

Dans les romans, nous voyons beaucoup de héros et d'héroïnes mourir d'une semblable séparation, mais dans la vie réelle, heureusement, l'amour ne tue que lorsqu'il est compliqué d'une maladie mortelle.

Le 17^e de ligne faisait son entrée par une journée de printemps splendide.

Les maisons blanches aux toitures rouges tout ensoleillées avaient un aspect riant qui charmait le regard et réjouissait le cœur.

Tous les enfants de la ville étaient là, transportés par les accents belliqueux des fanfares, escortant les soldats jusqu'à la caserne et fraternisant avec

les enfants de troupe.

L'élan, la confiance, la sympathie, voilà les grands privilèges de la jeunesse.

Quelques heures plus tard, tous les militaires se répandaient dans Périgueux et lui donnaient une animation extraordinaire; mais l'être le plus fier et le plus heureux ce jour-là, était un lycéen de dix-sept ans, Léo Peyrieux, véritable enfant du Midi, physionomie ouverte, énergique, intelligente, aux instincts héroïques, dont l'imagination ardente rêvait de renouveler les exploits d'Annibal, de César, de Napoléon.

Le costume des officiers l'éblouissait, il les suivait du regard avec un sentiment d'impatience contre sa jeunesse: Quand donc verrait-il une belle épaulette d'or se balancer sur son bras et scintiller au soleil?

Deux enfants de troupe accompagnés de leur sœur, jolie personne de seize ans, s'adressèrent à lui pour savoir ce qu'il y avait de curieux à visiter dans la ville.

Léo s'offrit aussitôt comme cicérone; quelle bonne fortune pour lui de faire les honneurs de Périgueux qui lui semblait la plus belle ville du monde, car il n'en connaissait pas d'autres.

Avec sa verve et sa volubilité méridionales, il leur montra Tourny, la statue de Pénélope, celle de Montaigne, l'église de Saint-Front au style byzantin, un des chefs-d'œuvre du moyen-âge; puis la

tour Matieguerre, souvenir de la guerre de cent ans, les ruines des Arènes, la tour de Vésone, restes de la domination romaine; l'Isle aux bords charmants et les collines verdoyantes qui s'élèvent à tous les points de l'horizon.

— Quelle jolie petite ville, dit Georges Runal, le frère aîné.

— Oui, reprit Léo rayonnant, nous avons la latitude du Nord de l'Italie, un climat délicieux, vous vous y plairez beaucoup, je suis sûr.

— Et puis quel sol privilégié, ajouta la jeune fille avec un joli accent parisien en passant la langue sur ses lèvres: des truffes, des vins exquis, des pâtés succulents, j'en ai rêvé pendant les étapes.

— Est-ce que vous seriez gourmande, mademoiselle?

— Hélas! oui, n'est-il pas naturel d'aimer ce qui est bon?

Georges riait: ma sœur n'a pas le moindre idéal dans l'esprit, mais elle a un cœur d'or et on l'a surnommée: le meilleur enfant de troupe du 17^e.

Léo interrogea ses nouveaux amis sur leur régiment jusqu'à la caserne.

M^{me} Runal attendait ses enfants avec impatience en préparant une installation provisoire.

On n'avait qu'à la voir pour comprendre que le bonheur ne s'était jamais rencontré sur son chemin, elle avait cruellement souffert du caractère

Le *Nouveliste de Lyon* annonce que la cour d'assises de l'Ain vient de condamner à sept ans de réclusion, pour attentat à la pudeur, le nommé Bonnet, instituteur laïque luthérien. Ce personnage est le même instituteur qui, précédemment en résidence à Longcombe, avait montré un zèle ardent à introduire dans son école le manuel Paul Bert.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Les journaux de Londres disent que l'on s'attend à un arrangement prochain du conflit franco-chinois.

La Chine reconnaît le traité de Tien-Tsin et la France renoncerait à demander une indemnité. Un armistice est sur le point d'être conclu, ce qui permettrait aussi de régler la question de la frontière du Tonkin.

Il est évident que M. Jules Ferry, ne voulant pas aller aux élections avec ces complications sur les bras, songerait à bâcler une entente coûte que coûte avec le Céleste-Empire. Après avoir parlé d'une indemnité de 250 millions à demander à la Chine, il y renoncerait entièrement, pour se contenter de la possession reconnue du Tonkin.

Ce n'était pas la peine de désavouer et destituer M. Bourée, pour en revenir à une convention qui ne vaudra pas son traité, et après avoir sacrifié des centaines de soldats et 50 ou 60 millions en pure perte.

Maintenant il n'est pas certain que M. Jules Ferry ne garde point une porte ouverte pour de nouvelles réclamations, et qu'après les élections nous ne voyons recommencer la guerre.

On télégraphie du Caire :

« Le gouvernement égyptien ayant passé un marché avec une maison allemande pour l'achat de cent canons Krupp, le consul général français s'est opposé à l'envoi, soupçonnant qu'il était destiné à la Chine. »

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Manifestations à Munich. — Des scènes tumultueuses, telles qu'on n'en a jamais vu à Munich, ont eu lieu. Les adhérents de la *Volkspartei* avaient annoncé qu'ils tiendraient dimanche, à trois heures de l'après-midi, une réunion. A midi, on apprit que cette réunion était interdite par la police.

Les ouvriers, en grande foule, se rendirent alors au Casino catholique, où MM. Ruppert et Westermayer devaient prendre la parole à quatre heures. L'assemblée devint si bruyante que la police dut faire évacuer la salle. Des gendarmes à cheval s'efforçaient vainement de rétablir la circulation dans la rue, que remplissait une foule très-surexcitée. Des milliers d'écrits et de pamphlets socialistes ont été distribués.

de son mari, homme droit, honnête, vaillant, mais d'une excessive brutalité et qui, avec d'excellentes qualités, rendait malheureux tout ce qui l'entourait, grâce à son caractère exécrable.

Douce, timide, craintive, ces continuelles orages domestiques l'avaient brisée, sa santé s'était ébranlée, son intelligence appauvrie.

M. Runal ne s'en doutait guère; armurier au régiment, il se croyait en âme et conscience le meilleur des hommes; ses violences, ses colères n'étaient à ses yeux que de la vivacité, la preuve d'un bon naturel; il se croyait plus infailible que le pape.

Il rentrait en même temps que ses fils, et, frappé de la noble et intelligente physionomie de Léo qui lui inspira une sympathie aussi vive que prompt, il l'invita à monter chez lui.

— Je vais mettre Georges et Lucien au collège, lui dit-il, soyez leur ami, leur guide; avec l'instruction aujourd'hui on arrive à tout: je regrette amèrement de n'en avoir pas reçu.

Léo touché de cette confiance y répondit avec sa chaleur d'âme et promit de revenir souvent voir la famille.

Cette rencontre imprévue lui laissa la plus douce impression, les heures de cette journée eurent une rapidité inaccoutumée; c'est qu'il avait la vocation militaire développée depuis sa plus tendre enfance, par les récits épiques des vétérans de l'Empire, et

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 novembre.

La Bourse d'aujourd'hui est à peu de choses près semblable à celle d'hier, les rentes ont un peu regagné mais le reste du marché est lourd.

La spéculation hésite et se contente de maintenir les positions déjà prises au commencement du mois sans engager de nouvelles affaires.

On retrouve le 3 0/0 à 78.35, l'amortissable à 79.90, le 4 1/2 à 107.70.

Le 5 0/0 Italien est à 96.70. Les ministres des finances et des travaux publics ont assisté à la séance tenue à Rome, le 25 octobre, par la commission des chemins de fer. Tous les articles du projet de loi portant approbation des conventions ont été adoptés, ainsi que les mesures destinées à améliorer les lignes complémentaires. On n'attend plus que la décision des Chambres.

La Banque de France fait 5.120.

Les autres sociétés de crédit restent aux cours de la veille. L'action du Crédit Foncier à 1.287.50.

Les obligations Communales nouvelles se traitent à 440. Les obligations sans lots de l'emprunt 1883 poursuivent leur marche en avant. Emises à 330 francs, elles touchent aujourd'hui au cours de 360 francs. Elles sont appelées à se niveler avec les obligations similaires des grandes Compagnies de chemins de fer, qui dépassent maintenant le cours de 370 fr. Sur ces valeurs, la hausse acquise reste, car elle est l'œuvre de l'épargne, tandis que la hausse qui ne résulte que d'un effort de spéculation est à chaque instant remise en discussion.

La Banque de Paris est plus faible à 770, la Banque d'Escompte s'échange à 510 et la Société Générale à 455.

Le Suez est immobile à 1.895. Les recettes d'hier ont été de 140,000 fr.

La Société Mutuelle de Reports voit se développer sa clientèle de déposants. Nulle part les dépôts ne trouvent d'aussi bonnes conditions de revenu avec une disponibilité constante. Les capitalistes qui attendent l'occasion d'un placement défilent et tous ceux qui possèdent des ressources momentanées ne peuvent tirer un meilleur parti de leurs fonds qu'en les portant à la Société Mutuelle des Reports.

Les Consolidés anglais viennent sans changement en première cote et avec 1/16 de baisse en seconde, à 100 1/2. Banque ottomane, 577.50; Turc, 8.15; Egypte, 321.25.

Les Chemins Méridionaux sont demandés. Les Chemins français sont mieux tenus: Nord 1.625, Lyon 1.210, Orléans 1.310, Midi 1.150, Est 762.50, Ouest 825.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous avons rencontré hier, sur la route du cimetière, un convoi funèbre à la physionomie étrange: un prêtre en surplis et en étole, un chantre, puis le corbillard; ni enfants de chœur, ni croix, ni bénitier.

Cet enterrement venait de l'hospice.

Il y a quelques jours, c'était plus triste encore, nous ont dit des habitants du quartier de Nantilly: l'aumônier seul précédait le char funèbre. C'était cependant un enterrement payant. Qu'accordera donc l'administration hospitalière à une sépulture de pauvre?

Les pauvres ne sont-ils pas assez malheureux de ne pouvoir éviter les hôpitaux et de servir parfois de sujets d'expérience pour des novices en médecine? Faut-il encore qu'après leur mort ils soient privés du cérémonial catholique que pensaient leur avoir

tout ce qui lui en parlait avait à ses yeux la plus grande séduction.

Léo avait une de ces organisations poétiques et enthousiastes qui s'enflamment pour tous les sentiments élevés: le patriotisme, la gloire, l'amour, la science, le progrès.

Nous aimons la jeunesse en qui brûle ainsi la flamme inextinguible du feu sacré, elle répand autour d'elle une chaleur bienfaisante qui ranime et fait espérer en l'avenir.

Les pessimistes nous disent que les illusions généreuses s'éteignent une à une au contact des réalités de la vie: Hélas! nous le savons, mais elles laissent des cendres fécondes sur lesquelles germeront plus tard les vertus de l'âge mûr.

Quelle affliction de voir de nos jours ces trop nombreux jeunes gens sans idéal, blasés avant d'avoir vécu, qui se moquent de tout ce qui est grand, faute de le comprendre, ne parlent que bonne chèbre, chevaux de courses, femmes vénales, et ne rêvent que monceaux d'or pour satisfaire leurs appétits grossiers.

C'est le malheur, la honte, l'opprobre de la France.

La vue de cette jolie Ariette au nez retroussé, aux beaux yeux brillants, au teint pur, à la taille gracieuse, à l'expression mutine, à la voix musicale dont l'intonation agréable contrastait avec l'accent du Midi, avait jeté Léo dans une ivresse morale qui

assuré les généreux bienfaiteurs qui ont constitué la fortune des établissements hospitaliers?

Quel respect de la dignité du pauvre sous la République!

M. Peter, lieutenant sous-instructeur d'équitation à l'École de cavalerie de Saumur, a été nommé capitaine au 45^e régiment de chasseurs.

M. le comte de Miramon, qui a laissé de si bons souvenirs à Saumur où il a passé une année comme lieutenant de cavalerie, vient de succomber à Paris, victime des suites d'un accident de cheval.

Un concours hippique aura lieu en 1885, à Angers, en même temps que le concours régional agricole. Le programme en sera publié ultérieurement.

Une pétition se signe à Angers pour demander au ministre des travaux publics de faire ouvrir le plus tôt possible la ligne ferrée d'Angers à La Flèche, dont les travaux sont à peu près terminés.

M. Follenfant, médecin aide-major de 4^e classe, est désigné pour l'ambulance du corps expéditionnaire du Tonkin.

M. Follenfant, originaire du canton de Seiches, est presque un compatriote.

LES FERMES INCULTES

On n'a pas oublié l'émotion produite en France, il y a un an, par cette révélation douloureuse faite en plein Sénat, qu'il y avait dans le département de l'Aisne plus de 800 fermes incultes faute de preneurs.

Aujourd'hui la crise s'étend en Normandie. D'après un des organes les plus importants de cette province, il n'est question dans le Calvados « que de fermiers qui mettent la clef sous la porte ou demandent à résilier leurs baux de terres, qui ne trouvent point preneurs ou qui sont laissés à moitié prix. »

Entre Caen et la mer, dans les fonds les plus renommés, des propriétés ont été vainement mises en adjudication à des prix qui constituaient un placement à 5 0/0, net d'impôts, garanti par un bail de plusieurs années. Il n'est ni un notaire, ni un homme d'affaires, qui ne constate une dépréciation d'un quart, souvent même d'un tiers, tant en capital qu'en revenu, dans la valeur des terres de labour.

Malheureusement, rien ne fait prévoir qu'un tel état de choses soit transitoire.

LES IGNORANTINS.

Voici le détail des récompenses accordées jusqu'ici par le jury international de Londres aux Frères des Écoles chrétiennes de Belgique:

1^o et 2^o Deux diplômes d'honneur (la plus haute récompense décernée) pour l'ensemble de leur exposition à laquelle ont pris

lui était jusque-là complètement inconnue.

Il était à cet âge où le cœur, semblable à un foyer bien préparé, n'attend que l'étincelle pour donner un feu ardent.

Toute la nuit, il entrevit ce charmant visage et composa des romans dont ils étaient les héros.

La famille Runal lui avait déjà fait un charmant accueil, ils se reverraient souvent, elle répondrait à son amour et alors sa fantaisie prenait les ailes de l'électricité.

Qui ne se rappelle avec plaisir ces heures d'émotion causées par le souvenir d'un être aimé alors que notre jeunesse tressaille aux premières révélations de l'amour?

(A suivre.)

NELLY HAGER.

Il y a une vacance pour une place de cocher; un candidat se présente au siège de la Compagnie.

— Savez-vous conduire?
— Oui.

— Vous savez qu'il faut être poli envers les voyageurs.

— Ah!...

— Et honnête?... Par exemple: Que feriez-vous si vous trouviez dans votre voiture un portefeuille contenant cinquante mille francs?

— Je ne ferais rien, je vivrais de mes rentes.

part notamment les écoles de Carlsbourg, Malonne, Gand, Bruxelles, Verviers, Liège, Tamines, etc. (classes, 48 enseignement primaire, et 52 enseignement moyen); — 3^o Une médaille d'or au Frère Alexis-Marie Gochet (Carlsbourg), pour ses publications géographiques; — 4^o Une médaille d'or au Frère Marès de Pauw, pour les travaux d'architecture de l'École Saint-Luc (Gand); — 5^o Une médaille d'argent au Frère Marianus Arens, pour son arithmomètre, etc.; — 6^o Une médaille d'argent au Frère Mémoire Piron (Malonne), pour sa méthode de projection; — 7^o Une médaille d'argent au Frère Marcy (Alost), pour son cours de mathématiques; — 8^o Une médaille de bronze au Frère Achille (Carlsbourg), pour ses ouvrages de pédagogie.

D'autres médailles d'argent sont également annoncées.

LA NEIGE. — L'hiver, selon les météorologistes, s'annonce comme devant être très-rigoureux.

Dans toutes les montagnes du Forez, du Lyonnais et des Alpes, la neige est très-abondante.

En Saône-et-Loire, elle est tombée avec abondance aux environs d'Etang.

TOURS.

Les hôteliers et aubergistes de Tours commencent à ne pas avoir de chance. Chaque jour la presse enregistre le même délit, filouterie d'aliments et escroquerie.

Le propriétaire de l'hôtel de Londres, M. Deville, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, vient d'avoir affaire avec un de ces filous qui trouvent très-commode et surtout peu coûteuse cette façon de dîner. Celui-ci s'est dit voyageur de commerce et a laissé comme garantie, pour solder le prix de ses dépenses, une somme de 50 francs et une vieille malle remplie de... chiffons.

Procès-verbal a été dressé contre cet escroc.

A propos d'un enterrement civil qui a eu lieu dans le Loir-et-Cher, la *Petite France* en personne répond à un de ses correspondants qui lui fait remarquer combien les temps sont changés:

« Nous sommes de l'avis de notre correspondant: les temps sont bien changés et c'est heureux. Aujourd'hui, en France, il n'y a plus que le gouvernement de cléricat. Espérons aussi que ça ne durera pas. »

Il n'y a plus en France que le gouvernement de cléricat! Dieu, est-il possible? Vraiment la *Petite France du Centre et de l'Ouest* n'est pas dans son bon moment.

NANTES.

Samedi, vers 7 heures 1/2 du soir, un violent incendie a éclaté rue Sarrazin, 12, dans une fabrique de chocolat appartenant à M. Dunaan.

A 6 heures les ouvriers avaient quitté l'usine sans rien remarquer d'extraordinaire. A 7 heures 1/2, un d'entre eux qui habite une maison voisine aperçut des flammes et donna immédiatement l'alarme. L'incendie fit immédiatement de rapides progrès et les bâtiments en bois de la fabrique furent promptement détruits.

A côté se trouvent les magasins des pompes funèbres remplis de bois et de fourrages, et les ateliers de M. Levasque, fabricant de meubles; si le feu avait gagné ces bâtiments, le désastre eût été considérable.

Les maisons voisines étaient aussi sérieusement menacées; des fenêtres et une partie des toitures commençaient à prendre feu.

Les pompes de la Renaissance, de l'Abattoir, de la Mairie et de la Visitation furent successivement mises en batterie et servies par de nombreux travailleurs parmi lesquels on remarquait des soldats du 65^e de ligne et les élèves du Grand Séminaire.

A 9 heures, tout danger avait disparu. A 10 heures, les sapeurs-pompiers se retiraient avec une partie de leur matériel.

Toutefois, pour la surveillance et l'extinction des décombres, une compagnie resta de piquet jusqu'à 2 heures 1/2 du matin.

De nombreux travailleurs ont prêté leur concours aux sapeurs-pompiers. Mais au début de l'incendie la foule était tellement considérable et inconsciente qu'elle paralysait et annulait presque les efforts des sapeurs et rendait fort difficile l'établissement des pompes.

Il serait à souhaiter que la police fût plus énergique pour maintenir l'ordre en pareille circonstance.

Ce n'est jamais que lorsque la troupe arrive que nos sapeurs sont à l'aise et ont tous leurs moyens d'action.

Les autorités civiles et militaires, ainsi que de nombreux officiers de pompiers, étaient présents.

Nous avons remarqué : MM. Colombel, maire de Nantes; Laroche, président du Tribunal civil; le général Carré de Busseroles, un grand nombre d'officiers de la garnison de Nantes, les commissaires de police, etc.

La cause de l'incendie est inconnue. Les pertes sont considérables. M. Dunan évalue ses pertes en matériel et marchandises à 20,000 fr., couvertes par une assurance.

Les dommages éprouvés par divers propriétaires et locataires pour détérioration des immeubles et des mobiliers peuvent être évalués à 15,000 fr. environ. Quelques locataires ne sont pas assurés.

(Espérance du Peuple.)

Le choléra à Nantes.

Situation sanitaire de la ville de Nantes, le 10 novembre, de minuit à minuit:

Nombre de personnes atteintes, 5.

Un seul décès en ville.

Un seul décès aux pavillons d'isolement de Saint-Jacques.

Le Comité catholique de Nantes a ouvert une souscription en faveur des familles des cholériques.

M. l'Evêque de Nantes a souscrit pour 500 fr.; l'Espérance du Peuple pour 400 fr.; M. Ch. Le Cour, conseiller général, pour 200 fr.; le Comité catholique pour 500 fr.; M. le marquis de la Ferronnays, pour 50 francs.

Lundi soir, une dépêche a informé que M. le Comte de Paris, touché des souffrances que le choléra imposait aux ouvriers de la ville de Nantes, avait donné ordre de remettre au Comité chargé de recueillir les souscriptions une offrande de 4,000 fr.

Le spirituel chroniqueur musical de l'Espérance, de Nantes, notait hier une nouvelle joyeuseté du suffrage universel appliqué à l'art théâtral: M. Frédéric, 3^e basse, a été reçu à une imposante majorité. Cet artiste, dit notre confrère, serait une excellente acquisition pour le théâtre de Brives-la-Gaillarde ou de Mont-sous-Vaudrey. Tous nos compliments au suffrage universel.

Les époux Froger, demeurant à Arnage (Sarthe), viennent d'être arrêtés, sous l'inculpation d'avoir fait mourir leur petite fille âgée de huit ans. La rumeur publique les accusait de battre la pauvre enfant, et l'autopsie du petit cadavre a démontré qu'elle avait succombé à une rupture du crâne.

La Gazette du Centre signale ce scandale insupportable qui s'est produit à Limoges le

jour des Morts, pendant la présence de Mgr l'évêque au cimetière:

« Lundi dernier, au moment où Mgr l'évêque pénétrait dans le cimetière de Looyat, suivi de ses vicaires généraux et de son secrétaire, un homme s'est planté grossièrement devant lui, le chapeau mou sur la tête. Cet individu, crotté, boueux et crasseux, portant un tablier bleu muni d'une bavette et relevé par le bas, a demandé à Monseigneur s'il avait l'autorisation de venir au cimetière; il a murmuré le mot « procession. »

« Les personnes qui accompagnaient Mgr l'évêque ont ri au nez de ce grotesque; ce rire lui a fait perdre contenance, il a reculé et s'est rendu chez le concierge déposer son tablier bleu à bavette; on l'a vu ressortir et se diriger de nouveau vers Monseigneur; mais l'indignation de la foule lui a fait comprendre qu'il était mieux de se taire, et il s'est tu; il aurait mieux fait de commencer par là. On dit que l'auteur de cette escapade est un conseiller municipal; nous verrons s'il osera publier son exploit hors des débits de byrrh et de mêlé-cassis où il a été élu.

« Voici donc qu'un évêque ne pourrait plus venir au champ des morts, prier pour tous, riches et pauvres, grands et petits, endormis dans la paix du Seigneur! Cela serait-il prohibé parce que la cervelle déprimée d'un conseiller municipal limogeois aurait découvert que son âme est en tout semblable à celle de son caniche? Cependant quoi de plus conforme au grand principe de l'égalité républicaine, qui est aussi un principe chrétien, que cette prière de l'évêque, faite pour tous devant la croix du cimetière? »

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on vend les excellents Rhums de la maison John Alvarès, depuis 2 fr. le litre; qualités supérieures à 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre, bouteille comprise, droits de régie acquittés.

Faits divers.

BAGUETTE MAGIQUE. — On va pouvoir aller à la chasse aux bêtes féroces aussi tranquillement qu'à une partie de billard, grâce à l'invention d'un propriétaire de ménagerie. C'est un appareil électrique sous forme de canne d'une longueur d'un mètre. Des expériences ont été faites: trois lions, successivement touchés par la baguette, ont donné tous les signes de l'épouvante, ils ont reculé en tremblant; un tigre s'est acculé dans le coin de la cage et a paru tout étourdi; l'ours, par contre, a mieux résisté: il a fallu plusieurs coups de la baguette pour lui faire éprouver une sensation désagréable.

Un éléphant, dont on a touché le bout de la trompe, a eu un accès de rage; on crut un moment qu'il allait faire sauter toutes ses chaînes; mais c'est sur le boa constrictor que l'expérience a eu un résultat curieux: le boa, au premier coup de baguette, a été entièrement paralysé; il est resté sans mou-

me répondra: — Madeleine Hamon, vous avez beau crier sur les toits leur innocence, il n'y a pas de fumée sans feu.

— Marielle est donc perdue de réputation si elle quitte la maison?

— Je le crains.

— Mais si je renonçais à lui parler, à la revoir.

— Ce serait pis: on te croirait avec nous contre elle.

— Elle ne peut pourtant pas rester ici, m'écriai-je, si vous ne changez pas envers elle.

— Je te déclare, Olivier, que je ne lui sacrifierai jamais ma bru.

— Alors je la délivrerai de ses griffes.

— En la perdant.

— Sans la perdre: j'ai un moyen de la sauver et de faire taire les mauvaises langues.

— Quel est-il?

— Quand je l'aurai mis à exécution, vous le connaîtrez... Viens, Marielle, sois sans inquiétude, personne n'attaquera la réputation, lui dis-je résolu.

— File, décampe, vide-moi le plancher, cria Simone dépitée; ce soir je l'enverrai les effets que je rassemblerai moi-même; comme cela je m'assurerais que tu ne me dérobes rien.

— Oh! par exemple, arrête-toi, Simone, tu vas trop loin cette fois, dit ma mère. Marielle n'est

pas une voleuse, ma chère, et je te contredirais devant la paroisse entière si tu soutenais ta menterie.

— Vous prenez aussi son parti, vous! fit Simone aigrement.

— Je ferai peut-être mieux de le prendre, dit ma mère du même ton.

— Prenez-le donc, gardez-le. Je lui cède la place, car je ne vivrai plus une seconde en sa compagnie.

— Mon Dieu, mon Dieu, quel malheur, exclama ma mère, que ces désunions dans les familles!

— Est-ce que celle-là est de la famille, de notre famille, de votre famille? Êtes-vous liés à elle par le sang, la chair, la parenté?

— Non, mais je l'ai élevée, c'est ma fille de cœur. Avant ton mariage j'en étais satisfaite, je l'aimais bien, j'y étais attachée. Après, ça a changé, tu t'es plainte d'elle, tu m'as fait des rapports sur ses intrigues, je l'ai crue, je l'ai grondée. Vous avez eu ensuite des disputes de ménage, je lui ai encore donné tort. Tu veux qu'elle parte, je ne la retiendrai pas, elle emportera mon estime. Olivier, commande bien Marielle aux Pasquiou... dis-leur de lui ménager l'ouvrage.

Ma mère se détourna pour porter le coin de son tablier à ses yeux. Marielle s'approcha d'elle et murmura un adieu...

— Adieu, ma fille, adieu... Viens me voir tous les jours, si tu le peux... j'ai bien du regret, ah! bien du regret de nous séparer.

Simone allait protester de ses regrets à elle, en recommençant une scène, j'entraînai Marielle. La pauvre enfant, plus morte que vive, me suivit sans résistance.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Grand-Théâtre d'Angers.

Mercredi 12 novembre.

REPRÉSENTATION DE M^{me} AGAR.

Les Fourchambault. — Le Passant.

M^{me} Agar jouera dans les deux pièces.

Jeudi 13 novembre.

LAKMÉ, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes. (4^e représentation.)

Vendredi 14 novembre.

REPRÉSENTATION DE M. F. ACHARD.

Au coin du feu, comédie en 1 acte.

Jonathan, comédie en 3 actes.

Monsieur Alphonse, comédie en 3 actes.

que des prix fort modérés rendent facile l'accès de cet établissement, complètement ouvert au public, et où chacun peut faire exécuter ponctuellement et habilement les ordonnances de son médecin particulier.

On comprend sans peine tous les services qu'une pareille création est appelée à rendre, et nous sommes sûrs que beaucoup de malades qui étaient obligés d'aller chercher au loin le soulagement à d'anciennes douleurs, à des rhumatismes invétérés ou à de tristes et longues maladies nerveuses, le trouveront maintenant au nouvel établissement hydrothérapique dont la ville d'Angers vient de s'enrichir.

LE FUSIL A CHARGEUR. — Un des régiments du 5^e corps d'armée, le 46^e de ligne, à Auxerre, vient d'être pourvu d'armes à tir rapide, avec lesquelles il est journellement exercé. Les résultats obtenus ont tellement été satisfaisants, qu'il faut en conclure que prochainement toute l'armée sera pourvue de ces fusils dont l'effet destructif dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

Ces fusils nouveaux sont désignés sous le nom de fusils à chargeur.

Le modèle ne diffère du fusil ordinaire que par la boîte de culasse qui présente une ouverture inférieure par laquelle s'adapte à l'arme un chargeur en tôle d'acier contenant six cartouches superposées, lesquelles reposent sur un ressort formé de plusieurs lames.

Le chargeur étant mis en place, la cartouche supérieure est poussée dans la chambre par la culasse mobile lorsqu'on ferme le tonnerre, et il en est de même pour les autres cartouches, qui viennent successivement prendre leur place, sous l'action du ressort qui les pousse de bas en haut.

Les personnes qui n'ont pas d'appétit feront bien de laisser de côté purgations et vomitifs et de faire usage de remèdes toniques tels que: infusion de gentiane, de petite centaurée.

En cas de constipation, prendre, au dernier repas, un paquet de rhubarbe.

En tous cas il ne faut jamais se forcer à manger.

L'INSERTION parue dans l'Echo Saumurois les 31 octobre, 1^{er} et 4 novembre, concernant un magasin de vins en gros à céder, a pu donner lieu à de fausses interprétations.

Cette annonce ne concernait nullement l'ancienne maison de M. DESCHAMPS fils, située à la Croix-Verte, laquelle est cédée depuis quelques années à M. BRISSON, mais bien un établissement situé à Noyant, appartenant à M. BEUROIS.

UNE CRÉATION UTILE.

Depuis quelques mois, Angers possède un de ces établissements utiles que d'autres grandes villes pourraient leur envier et où bien des malades ont retrouvé et retrouvent chaque jour la force et la santé.

Nous voulons parler de l'établissement hydrothérapique fondé naguère sur le boulevard du Château, dans un point central et fort bien choisi de la ville, dans un quartier où l'air et la lumière circulent largement au grand profit de tous.

Ce magnifique établissement, destiné au traitement des maladies chroniques, renferme toutes les ressources dont la médecine dispose pour combattre ce genre d'affections.

Les bains électriques, les bains turcs et russes, les fumigations résineuses, les bains de vapeur simples ou médicamenteux, ainsi que les douches froides et chaudes de toutes sortes ont été installés avec un confort qui ne laisse rien à désirer.

Le service est assuré par un doucheur et une doucheuse habiles qui, venus de Paris et rompus au métier, remplissent leurs délicates fonctions avec autant de douceur que d'adresse.

Nous ne serions pas complet si nous ne disions

Théâtre de Saumur.

2^e Tournée Artistique

F. ACHARD, directeur. — GÉURY, administrateur.

JEUDI 13 novembre 1884,

FREDERIC ACHARD

Du Gymnase,

M^{lle} MARIE LAURE, de l'Odéon. — M. MONTELOUIS, de l'Odéon. — M. MALARD, du Gymnase. — M. GÉURY, du Gymnase. — M^{lle} EUGÉNIE PETIT, de la Gaîté. — M. FEROU MONT, des Nouveautés.

JONATHAN

Comédie en 3 actes, de MM. Gondinet, Oswald et Pierre Giffard.

M. Frédéric ACHARD remplira le rôle de Jonathan, qu'il a joué à Paris.

Distribution:

Jonathan	MM. F. Achard.
Thivolet	Pierrard.
Le capitaine	Malard.
Pinch	Géury.
Le baron	Feroumont.
Bernard	Blondel.
Sam	L. Lumès.
M ^{me} Thivolet	M ^{mes} Marie Laure.
La baronne	Eugénie Petit.
Magi	E. Malard.
Blanche	Englebert.

MONSIEUR ALPHONSE

Pièce en 3 actes, de M. Alex. DUMAS fils.

M. Frédéric ACHARD remplira le rôle de Monsieur Alphonse, qu'il a créé à Paris.

Distribution:

Monsieur Alphonse	MM. F. Achard.
Montaignin	Montlouis.
Dieudonné	Géury.
Remy, marin	Feroumont.
Raymonde de Montaignin	M ^{mes} Marie Laure.
M ^{me} Guichard	Eugénie Petit.
Adrienne	E. Malard.

AU COIN DU FEU

Comédie en 1 acte, de M. Maurice Ordonneau,

Jouée par M. Géury, M^{lle} E. Malard et Englebert.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

Académie de Médecine de Paris

OREZZA

Eau Minérale Acidule Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

MARIELLE

J'étais atterré. La haine de Simone avait la vue longue, elle concluait juste. Le monde n'est pas charitable, il suppose plus souvent le mal que le bien. Nous étions à la merci des mauvaises langues, qui ne manqueraient pas de nous déchirer. Les commères caquetteraient, elles épieraient nos faits, nos gestes pour les dénaturer. A leurs yeux, un bonjour de frère serait une causerie d'amoureux, notre promenade du dimanche un rendez-vous, nos relations d'amitié une liaison scandaleuse.

— Ma mère, m'écriai-je, au moins vous démentirez les bruits calomnieux et les fables qui circuleront sur nous! Vous ne laisserez pas les voisins ignorer les motifs qui éloignent Marielle de Langanec. Convaincue de son honnêteté, de la mienne, vous convaincrez les braves gens qu'il n'y a rien entre nous, et rien entre Marielle et Simone qu'une incompatibilité d'humeur.

— Je le voudrais, que je ne le pourrais pas. On

FAILLITE TRILLON, MEUNIER ET C^{ie}.
Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers de la faillite Trillon, Meunier et C^{ie}, anciens négociants en grains, aux Rosiers-sur-Loire, dont les créances ont été vérifiées et affirmées ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le vendredi 5 décembre 1884, à 9 heures du matin, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite, s'il y a lieu de consentir un concordat, ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion, que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(853) Le Greffier, GAUTIER.

Études de M^e MARSAULT, avoué à Loudun, M^e MARTIN, notaire à Loudun, et M^e LANDRET, notaire à Monts-sur-Guesnes.

A VENDRE
Sur licitation

L'ADJUDICATION aura lieu à Monts-sur-Guesnes, en la maison occupée par M^e LANDRET, le DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1884, à 1 heure après midi.

Une Propriété

Située à Vayolles, commune de Berthegeon, et par extension commune de Saires,
Comprenant :
Château, clos de vigne et ferme, le tout contenant 39 hectares 76 ares 28 centiares,
Sur la mise à prix de 70,000 fr.

UNE MAISON

Située à Monts-sur-Guesnes, Actuellement occupée par M^e Landret, notaire,
Sur la mise à prix de 15,000 fr.
S'adresser, pour tous renseignements :
1^o A M^e MARSAULT, avoué à Loudun ;
2^o A M^e LANDRET, notaire à Monts-sur-Guesnes ;
3^o A M^e MARTIN, notaire à Loudun, dépositaire des cahiers de charges et titres de propriété. (838)

MAISON BOURGUIGNON
Rue Saint-Nicolas,

Demande des ouvrières mécaniciennes.

A Vendre ou à Louer
VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.
S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.
LE MAGASIN
Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n^o 1.
S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A AFFERMER
A TITRE DE FERME

Pour la Toussaint 1885
1^{ent}. LA FERME DE COURBETTE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Joseph Méchine ;
2^{ent}. LA FERME DE LA CARPENTERIE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Auguste Fourrier.
S'adresser à M. LE HOUX, à Courbette. (842)

A VENDRE

Voiture de voyageur de commerce
En très-bon état.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Un Fonds de Commerce
D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,
Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).
S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

Cabinet d'Affaires

DE M. G. DOUSSAIN
SYNDIC DE FAILLITES
10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

Liquidations amiables et judiciaires ;
Arbitrages et expertises de comptabilité ;
Recouvrements et renseignements.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.
S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

AUX ÉLÉGANTS

CHERRISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des RÉPARATIONS.

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur
Renseignements Commerciaux

Matelas neufs, Coutil fil,

DEPUIS 25 FR.
Pesant 16 à 18 kilos.
S'adresser, 58, quai de Limoges, chez M. LEPYTRÉ. (900)

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.
S'adresser quai de Limoges, 57.

DISTRACTION UTILE

DÉCOUPAGE du bois pour amateurs. Machines à la main et au pied. Six collections de dessins pratiques édités par la maison. Scie à ruban nouveau modèle. SPÉCIALITÉ DE TOURS et accessoires. Outils de sculpture.
Le Guide de l'Amateur, journal des Sciences et Arts pratiques (travaux du bois).
Envoi du catalogue illustré franco contre 0,30 centimes. LE MELLE, breveté s. e. d. c., 3, rue de la Fidélité, Paris. (744)

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.
Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.
Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.
Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Baréges.
Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.
Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaisions à recommander spécialement : **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :
Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.
Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapiserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS DIVERSES.
Mensuelle, texte seul (grand in-8^o de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. — Étranger : 7 fr.
LA MÊME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale : 14 fr.
Bi-mensuelle, texte seul (deux numéros par mois, chacun de 32 pages à deux colonnes) : 10 fr. — Union postale : 12 fr.
LA MÊME, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale : 20 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1^{er} Janvier.
Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.
Ajoutons que la Femme et la Famille a pour directrice M^{lle} Julie GOURAUD, dont les nombreux ouvrages publiés dans la Bibliothèque Rose de MM. HACHETTE sont si appréciés dans les familles et les maisons d'éducation.
Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.
On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASIN
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupis,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 NOVEMBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^é	Dernier cours.
3 %	78 15	78 20	Est	760	768	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	524 75	524
3 % amortissable	79 80	79 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1210	1210	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	510	Est	360	365
3 % (nouveau)	103 35	103 50	Midi	1160	1150 25	— 1865, 4 %	515 50	517	Midi	374 25	373
4 1/2 % (nouveau)	107 65	107 60	Nord	1627 50	1621 25	— 1869, 3 %	403	402	Nord	382	381
Obligations du Trésor	510	508	Orléans	1311 25	1310	— 1875, 4 %	508	505	Orléans	373 25	374
Banque de France	5190	5150	Ouest	820	823 75	— 1871, 3 %	395	393	Ouest	374 50	373
Société Générale	450	450	Compagnie parisienne du Gaz	1505	1510	— 1875, 4 %	512	509	Paris-Lyon-Méditerranée	375	372 50
Comptoir d'escompte	955	955	Canal de Suez		1895	— 1876, 4 %	512	509	Paris-Bourbonnais	373	373
Crédit Lyonnais	510	513 75	C. gén. Transatlantique	500	500	Bons de liquid. Ville de Paris	517 50	515	Canal de Suez	587 50	589 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1285	1287 50				Obligations communales 1879	445	445 50			
Crédit mobilier	243 75	240				Obligat. foncières 1879 3 %	440	439			
						Obligat. foncières 1883 3 %	355 50	356			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans			Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
Heures	Minutes	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
3	8	matin, express-poste.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 02	5 04	8 30
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 32	0 08	1 24	4 03	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46
9	13	matin, omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	0 15	1 32	4 19	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54
1	25	soir.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	0 28	1 46	4 37	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06
3	32	express.												
7	15	omnibus.												
10	36	soir (s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
Heures	Minutes	Service	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
3	26	direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
8	21	express-poste.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
9	37	express.	Lernay	7 02	8 02	2 11	4 59	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 06
12	48	soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30
4	44	soir, omnibus-mixte.	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06
7	4	soir, omnibus (s'ar. à Tours)												
10	24	soir, omnibus (s'ar. à Tours)												